

## AVIS DE COURSE

### CHALLENGE MAURICE BUGNON SAMEDI 12 OCTOBRE 2019 Lac Léman Organisé par le Club de Voile Evian

---

#### 1- Règles

---

Les règles de courses sont telles que définies dans les *Règles de course à la voile* (RCV 2017-2020).

---

#### 2- Inscriptions et Admissions

---

Inscription sur <http://voile-evian.fr/bugnon-regate-habitable-au-cve/> avec le bulletin d'inscription à retourner à l'adresse [info@voile-evian.fr](mailto:info@voile-evian.fr), sur **manage2sail.com** ou inscription à faire sur place.

Confirmation/règlement et inscription sur place le samedi 12 octobre à partir de 8h au Club de Voile Evian.

La régata est ouverte aux monocoques jaugés SRS selon règlement d'application de l'ACVL et aux croiseurs.

Tous les concurrents doivent détenir et présenter au moment de l'inscription :

- Une licence valide de la FF Voile Compétition ou un justificatif de leur appartenance à une autorité membre de World Sailing.
- Le certificat de jauge ou de conformité (N° SRS)

Des licences temporaires pourront être délivrées sur place (se munir d'un certificat médicale valide autorisant la voile en compétition).

Chaque skipper devra attester sur l'honneur être en possession d'un justificatif d'assurance valide du bateau en responsabilité civile avec couverture de dégâts.

---

#### 3- Droits à payer

---

Les droits pour participer à la régata s'élèvent à 35€ par bateau.

---

#### 4- Programme

---

Briefing : 9h

Départ : 10h – Clôture : 17h

Repise des prix : 18h – Repas à 20h (avec réservation et participation au repas à 12€ / Adulte et 8€ / Enfant hors boissons, 1 repas est offert par bateau)

---

### 5- Instructions de course

---

Les instructions de course seront remises au Club de Voile Evian dès la veille ou lors de la confirmation d'inscription.

---

### 6- Parcours

---

Le parcours est de type côtier.

---

### 7- Classement

---

Un classement temps réel, un classement compensé général, un classement compensé par classe et série (plus de 5 bateaux) seront établis selon les règles de l'ACVL.

---

### 8- Places de port

---

Des places de port peuvent être mises à disposition pour les régatiers sur demande auprès du Club de voile Evian.

Contact Club de Voile Evian :

- Par téléphone : Tél +33 450 750 646 / +33 783 736 121
- Par e-mail : [info@voile-evian.fr](mailto:info@voile-evian.fr)

---

### 9- Remise des prix

---

La remise des prix aura lieu le samedi dès 18h au Club de Voile Evian

---

### 10- Décisions de courir

---

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toutes responsabilités en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

---

### 11- Informations complémentaires

---

Contact Club de Voile Evian :

- Par téléphone : Tél +33 450 750 646 / +33 783 736 121
- Par e-mail : [info@voile-evian.fr](mailto:info@voile-evian.fr)